

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DE FLOING

DU 6 JUILLET AU 14 AOUT 2026 POUR LES 3 - 12 ANS

OUVERTURE DE 8H30 A 16H30

ACCUEIL ECHELONNE DE 8H30 A 9H30 RETOUR 16H30

JUSQU'AU 24 JUILLET GARDERIE POSSIBLE

DE 7H30 A 8H30 ET DE 16H30 A 18H00 (0.50€/DEMI-HEURE)

RESTAURATION POSSIBLE DE 11H30 A 13H30

ACTIVITES DIVERSES

TARIFS :

FLOING 5,00 €/JOUR 9,65 €/JOUR AVEC REPAS

EXTERIEUR 8,00 €/JOUR 12,65 €/JOUR AVEC REPAS

Possibilité d'aide financière par le CCAS, la CAF

Les dossiers sont à télécharger sur le site www.villedefloing.com ou sur le blog de l'école.

INSCRIPTIONS A LA MAISON DES OISEAUX SUR RENDEZ-VOUS

Il est préférable de prendre rendez-vous la semaine avant les dates d'inscriptions

Jeudi 28 mai et vendredi 29 mai 2026

Renseignements au 06/78/06/52/19

LES DOSSIERS INCOMPLETS OU DEPOSES EN MAIRIE SERONT REFUSES



En collaboration avec la CAF de Ardennes et dans le but d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants. Notre structure s'intègre dans le dispositif charte qualité soutenu par la caisse d'allocations familiales.

INSCRIPTIONS

Le règlement est à effectuer à la semaine entière. Vous pouvez régler en espèces, chèques ou chèque loisirs (les chèques seront libellés à l'ordre du Trésor Public). Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée.

Inscription à la semaine obligatoire

En cas d'absence d'au moins 5 jours consécutifs, un remboursement est possible sur présentation certificat médical avant la fin de la semaine.

Les Tarifs :

Pour les résidents de Floing/	la journée sans cantine: 5,00 € la journée avec cantine: 9,65 €
Pour les extérieurs/	la journée sans cantine: 8,00 € la journée avec cantine: 12,65 €

Documents nécessaires pour l'inscription :

- dossier d'inscription
- carnet de santé (copie des vaccins)
- carte d'immatriculation à la Sécurité Sociale
- carte de mutuelle complémentaire
- attestation responsabilité civile
- attestation coefficient CAF

Documents nécessaires pour l'aide CCAS uniquement pour les enfants de Floing :

- attestation coefficient CAF
- attestation aide aux temps libre CAF (si bénéficiaire)

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Une collation est offerte aux enfants à 16 :00

Les enfants de moins de 6 ans seront repris à la fin de la journée par les parents ou une personne adulte nommément désignée par eux sur le bulletin d'inscription.

Dans tous les cas, il est recommandé aux parents de veiller aux déplacements de leurs enfants jusqu'au centre de loisirs.

Les enfants seront habillés de manière adaptée aux activités et à la météo (ex. bonnet de bain pour la piscine).

Les vêtements seront marqués.

Seules les baskets à semelles blanches sont autorisées pour l'accès au COSEC.

Aucun objet dangereux, ni de valeur ne doit être introduit. L'organisateur décline toutes responsabilités en cas de perte ou vol.

Votre enfant doit être assuré (contrat couvrant les dommages corporels auxquels il peut être exposé pendant les activités). Par ailleurs, la commune organisatrice souscrit un contrat d'assurance Responsabilité Civile.

Les projets éducatif et pédagogique sont consultables au centre de loisirs.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
Vacances été 2026

Date ALSH : 06/07/26 au 10/07/26 13/07/26 au 17/07/26 20/07/26 au 24/07/26
27/07/26 au 31/07/26 03/08/26 au 07/08/26 10/08/26 au 14/08/26

Enfant moins de 6 ans

Avec repas sans repas Repas sans porc

Heures d'arrivée 8H30 9H30

Garderie au tarif de 0.50€ la demi-heure jusqu'au 24 juillet 2026 le matin le soir

NOM et prénom de l'enfant Garçon Fille

Date de naissance/...../..... Lieu de naissance

NOM et prénom du responsable légal

Adresse

Adresse mail :

Téléphone Domicile

Portable Travail

Employeur Père Mère

N° CAF N° Sécurité Sociale

Assurance Responsabilité civile individuelle :

Compagnie N° (Joindre une attestation)

Personnes à contacter en cas d'urgence

NOM Prénom

Tél.OU

NOM Prénom

Tél.OU

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant en plus du père ou de la mère

.....
.....

AUTORISATION DU RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT

Je soussigné (e)responsable de l'enfant

- Autorise celui-ci à repartir seul de l'Accueil de Loisirs OUI NON

-Autorise gracieusement la publication d'images de mon enfant sur les supports de communication de la mairie
oui non

A Floing, le Signature

Je soussigné (e)responsable de l'enfant

. déclare avoir pris connaissance de l'organisation et du fonctionnement du service, je les approuve et m'engage à les respecter

. certifie que les renseignements portés sur le présent dossier sont exacts.

A Floing, le Signature

Aucun/médicament	Si oui, joindre médicaments d	Suivi-il un traitement	Poids :	2-RENSEIGNEMENTS	INDICATION	SI LE MINEUR N	Pollinose	Tétanos	Diphthérie	VACCINATIONS OBLIGATOIRES	1-VACCINATION	loisirs	Cette fiche per 20 février 2003	SEXE :	DATE DE NAIS	PRENOM :	NOM DU MIN	LE MINISTRE DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE	REPUBLIQUE FRANCAISE	L'Etat • Floing • France